

## RAPPEL : INSCRIPTIONS 2013 COLIS DE NOËL OU REPAS du 18 janvier 2014 des Mauriciens de 65 ans et plus (âge au 31.12.2013)

Les Mauriciens et Mauriciennes concernés doivent s'inscrire chaque année. Les retardataires ont jusqu'au **11 octobre 2013** pour le faire (Coupon-réponse dans les Echos de septembre 2013 ou disponible à l'accueil de la Mairie).

Pour les personnes non inscrites en 2012, bien vouloir joindre, pour les locataires, un justificatif de domicile (facture de téléphone, d'eau...) et pour les propriétaires, le dernier avis d'impôt foncier.

L'inscription des résidents de la Roseraie et des Mimosas se fera par l'intermédiaire des établissements.

## VENTES DE BRIOCHES AU PROFIT DE L'ADAPEI

Une vente de brioches pour l'ADAPEI de l'Ain sera proposée par les bénévoles de la commission sociale et du C.C.A.S (Centre Communal d'Action Sociale),

**Le Samedi 12 octobre 2013 de 9h00 à 12h00 :**

- Le long de la Route de Genève, vers « le Monde de la Presse »,
- Au marché, parking de l'école maternelle,
- Devant le magasin Dia.

Si vous êtes absent de la commune ce matin là, vous avez la possibilité de commander votre brioche auprès de mesdames Marie-Josée SIDHOUM ou Lydie PONS (avant le mercredi 9 octobre 2013), et d'aller la retirer ensuite le samedi 12 octobre après-midi ou le dimanche 13 octobre 2013 matin à la boulangerie « AU PÉTRIN D'ANTAN », Route de Genève. L'intégralité des bénéfices sera reversée à l'ADAPEI de l'Ain (Association Départementale des Amis et Parents d'Enfants Inadaptés).

## RAPPEL : INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

- Vous êtes nouvellement arrivé sur Saint Maurice de Beynost  
➔ n'oubliez pas de demander votre inscription sur les listes électorales avant le **31 décembre 2013** en vous présentant à la Mairie, service élections, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent.
- Vous êtes inscrit à Saint Maurice de Beynost, mais vous avez changé d'adresse à l'intérieur de la commune  
➔ pensez à donner votre nouvelle adresse au service élections afin d'éviter tout risque de radiation.
- Vous étiez inscrit sur une liste consulaire et vous êtes revenu à Saint Maurice  
➔ n'oubliez pas de demander votre radiation de la liste consulaire

## FORUM DE RECRUTEMENT ET D'INFORMATION

sur l'emploi et la formation  
Il aura lieu mardi 15 octobre de 9h à 12h et de 13h30 à 16h30 à la salle polyvalente, cours de la Portelle, à Montluel.  
**35 recruteurs** seront présents à ce forum et **plus de 50 postes** (multi secteurs) sont à pourvoir.

**HORAIRES DE LA DÉCHETTERIE :**  
(Z. I. de la Tuilière à Miribel)  
Du lundi au vendredi :  
de 9 h à 12 h  
et de 15 h à 18 h  
Le samedi :  
de 9 h à 18 h

**HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE**  
lundi, mercredi, vendredi :  
8 h à 12 h et 14 h à 17 h  
mardi, : 8 h à 12 h et 14 h à 18 h  
jeudi : 8 h à 12 h et 14 h à 19 h  
Tel. 04 78 55 14 08  
e-mail : echos@saint-maurice-de-beynost.fr  
http://www.saint-maurice-de-beynost.fr

Journal édité par la mairie, rue des Ecoles  
Directeur de publication: Pierre GOUBET  
Rédaction, fabrication et distribution :  
Equipe municipale de bénévoles

## AGENDA d'octobre

**Sam 5 :** vide-grenier, 7 rue des Écoles, 10 h - 17 h, organisé par le club Amitié Loisirs

**Dim 6 :** exposition de miniatures, salle des fêtes, toute la journée, entrée gratuite – Sortie pédestre à Evosges, organisée par Artémis, départ 9 h sur la place Charles de Gaulle

**Sam 12 :** manifestation de danse, salle des fêtes – Vente de brioches au profit de l'ADAPEI (cf ci-contre)

**Ven 25 :** tournoi de belote, salle des fêtes, 14 h, organisé par le club Amitié Loisirs



## ÉTAT CIVIL

**Mariages**  
Martha MELIKIAN  
et Arsen MAGAKYAN,  
le 9 septembre

Vanessa GIORGI  
et Guillaume RONDARD  
le 14 septembre

**Décès**  
Claude DIENNET,  
le 12 septembre

## PERMANENCES DES ÉLUS Sur rendez-vous auprès du secrétariat

- \* **7 oct :** Robert Resta  
Adjoint aux écoles
- \* **14 oct :** Lydie Pons  
Adjointe aux affaires sociales
- \* **21 oct :** Françoise Roy  
Adjointe aux finances
- \* **28 oct :** Eveline Guillet  
Adjointe à la voirie



# LES ÉCHOS DE SAINT-MAURICE



## CLÉMENTINE IANNONE, DIRECTRICE D'ARTÉMIS



Le Centre Socio Culturel ARTÉMIS s'est installé dans ses murs début septembre. À sa tête Clémentine Iannone, une jeune femme de 27 ans qui a grandi en Provence puis débuté sa vie professionnelle au Centre Social de Moutiers pour travailler ensuite pendant trois ans dans le domaine de l'insertion.

**Quelles sont vos premières impressions à votre arrivée à Saint Maurice ?**

« Artémis s'inscrit dans un fort réseau partenarial. J'ai ressenti beaucoup d'attente et d'espérance pour le Centre Socio Culturel, nous ferons tout pour être à la hauteur. Depuis notre ouverture, nous avons reçu beaucoup de monde »

**Quels objectifs avez-vous définis ?**

« Il s'agit de développer le projet en s'appuyant sur la bibliothèque qui est déjà en réseau avec beaucoup d'acteurs du territoire. Ce sera le point de départ pour fédérer et être une force de proposition de la vie socio culturelle. »

**Quelles seront vos premières actions ?**

« Notre premier chantier est la Maison des Associations avec pour objectif offrir des services certes (boîte à lettres, prêt de salle, service de reprographie, conseils) mais surtout Artémis doit être un lieu convivial, participatif, pour tous les porteurs de projets. »

**Comment Artémis va-t-elle s'inscrire dans le territoire ?**

« Nous allons travailler avec les Centres Sociaux de Miribel et Montluel, nous intégrer dans le réseau des partenaires de la Cohésion sociale, de la Parentalité ».

**Vos priorités ?**

« Ecouter et satisfaire du mieux possible les attentes des habitants. Nous avons eu beaucoup de sollicitations lors du Forum des Mauriciens en particulier pour une demande de cours de Zumba. Nous nous sommes organisés et proposerons des cours le jeudi soir à la salle des fêtes dès début octobre. Cette demande était facile à mettre en place, d'autres sont plus complexes et demandent de la réflexion collective, le travail a commencé et devrait porter ses fruits avant la fin de l'année. »



## SOMMAIRE

### Et pendant ce temps

- Compte rendu du conseil municipal du 12 septembre
- Vive le self

### Ça bouge à Saint-Maurice

- 3<sup>ème</sup> édition du Forum des Mauriciens
- Les vacances de toussaint se préparent
- Prévention routière : une formation appréciée
- Inter VTT au Grand Parc

### Du côté des associations

- Calendrier du twirling bâton
- Rentrée du Club Amitié loisirs
- Expo de miniatures
- Gym avec Isabelle
- Cours de zumba
- Soleil et pétanque

### Vie pratique

- Inscriptions : colis de Noël ou repas
- Vente de brioches pour l'ADAPEI
- Rappel : inscriptions sur les listes électorales
- Forum de recrutement et d'information

## COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 12 SEPTEMBRE 2013

Prochain Conseil Municipal :  
Jeudi 24 octobre,  
20 h 30.

### Urbanisme : PLU

#### • Arrêt du projet de révision du Plan Local d'Urbanisme

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée les conditions dans lesquelles la révision du plan local d'urbanisme (PLU) a été mise en œuvre, à quelle étape de la procédure il se situe ainsi que les motifs de cette révision. Il précise qu'une large communication a été réalisée, notamment, par des articles dans le journal municipal « les Echos », sur le site internet et par la tenue d'une réunion publique le 23 mai 2013 à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost.

Les nouveautés dans le PLU sont les orientations d'aménagement et de programmation avec 2 zones possibles où l'aménagement sera orienté : « Le Mas des Andrés » et « Le Mas Rolland ».

Le fil conducteur de ce PLU est la densification ; ce n'est pas un choix de la commune mais l'application des prescriptions venues de l'Etat dans le cadre du Grenelle 2. Après avoir tiré le bilan de la concertation et arrêté le projet de révision du PLU tel qu'il a été présenté, le conseil municipal, à l'unanimité, précise que le projet de révision du PLU est prêt à être transmis pour avis aux personnes publiques qui ont été associées à son élaboration ainsi qu'aux communes limitrophes et Etablissements Publics de Coopération Intercommunale en ayant fait la demande.

#### • Arrêt du projet de révision du Schéma Directeur d'Assainissement

Monsieur le Maire a rappelé que simultanément à la procédure de révision du PLU, une révision du schéma directeur d'assainissement a été réalisée afin de délimiter les zones d'assainissement collectif et les zones d'assainissement non collectif en prenant en compte les dernières extensions du réseau de collecte des eaux usées.

Des changements mineurs interviennent dans le Schéma Directeur d'Assainissement : le secteur « les Ranches » passera en assainissement collectif futur et des parcelles de la rue du Tronfou actuellement en assainissement non collectif passeront en assainissement collectif. Délibération prise à l'unanimité.

### Scolaire : Convention avec LILO

Les enfants scolarisés à l'école maternelle et à l'école élémentaire de Saint-Maurice-de-Beynost fréquentent sur les temps de classe l'espace aquatique de la Côtière LILO. Il convient donc d'établir une convention de natation liant l'inspection académique, la société Vert Marine et la commune Saint-Maurice-de-Beynost afin d'organiser la participation financière de la commune à cette activité scolaire. Il apparaît une augmentation des tarifs par rapport à l'année scolaire 2012-2013.

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise monsieur le Maire à signer la convention susvisée ainsi que les conventions à intervenir pour les prochaines années sous réserve que l'engagement budgétaire de la commune et les dépenses correspondantes ne soient pas augmentés.

### SIVU : Groupement de commande

Le S.I.V.U. de Beynost/ Saint Maurice de Beynost a décidé d'entreprendre l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement pour se faire, il s'est doté de la compétence nécessaire. Cette étude devant porter sur des ouvrages communaux et syndicaux et afin d'éviter à chaque collectivité de lancer une consultation individuelle, il convient de mettre en place un groupement de commandes, qui aura notamment pour objet la passation, pour le compte des membres du groupement, du marché de prestations de services concernant l'étude du Schéma Directeur d'Assainissement. Unanimité.

### CCMP

#### • Transfert de compétences - Aménagement voirie, création stationnement entrée Est forum des Sports

Pour compléter le transfert de compétences « aménagement des terrains de football », il convient de transférer à la CCMP la voirie interne du forum des sports de Saint-Maurice-de-Beynost ainsi que le terrain situé à l'Est du terrain d'honneur en vue de l'aménagement de la voie interne du Forum des sports et de la création d'un parking. Ce nouveau transfert permettra à la CCMP d'avoir la compétence sur l'ensemble de la voirie et sur la totalité des terrains nécessaires à l'aménagement de la voirie et des parkings nécessaires au fonctionnement des activités du forum. Unanimité.

#### • Echange de terrain entre la commune de Saint-Maurice-de-Beynost et M. et Mme CARRET

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée que la CCMP projette de construire un pétanquodrome au Forum des sports. Pour cela, il est nécessaire au préalable que la commune de Saint-Maurice-de-Beynost acquiert une partie de la parcelle AH178 appartenant à M. et Mme CARRET. Cette parcelle, d'une surface de 1489 m<sup>2</sup>, est estimée par France Domaine à 27 342 €. La commune propose l'échange de ce terrain contre la parcelle AH 283 et une partie de la parcelle AH 289p, d'une surface de 1 594 m<sup>2</sup>, estimées par France Domaine à 33 474 €. Unanimité du conseil.

#### • Vente des parcelles AH 178p et AH 289p pour la création d'un espace pétanque

En vue de la création d'un espace pétanque au sein du Forum des sports remplaçant le site de l'avenue Pasteur, il convient de vendre les parcelles AH 178p et AH 289p classées dans le PLU comme zone de loisirs et sports.

Ainsi la commune disposerait de la parcelle du 8, rue Pasteur classée, elle, comme zone UC du PLU. Ce tènement immédiatement urbanisable constitue une réserve foncière importante pour atteindre les objectifs de production de logements imposés par le PLH et le SCOT BUCOPA.

suite page 3

## EXPOSITION DE MINIATURES



Comme à l'automne de l'année dernière, la petite association « Train Miniature Mauricien » organise, le temps d'une journée, une exposition de maquettes de bâtiments divers, de modèles réduits d'avions, d'autos, de bateaux... et de trains !

Petits et grands intéressés par ce moment particulier de découverte sont donc les bienvenus dimanche 6 octobre de 10h à 18h à la salle des fêtes de notre commune. L'entrée est gratuite, mais les enfants doivent être accompagnés !

## ÇA BOUGE AVEC ISABELLE

Les cours de gym tonique et de step ont repris à la salle des fêtes. Artémis propose en effet un panel de cours adaptés aux différentes fréquentations. Ainsi les cours en matinée du Mardi et du Jeudi ont-ils été décalés de 10 minutes à 9h10 pour attendre les mamans ou nounous qui déposent les enfants à l'école. Pas de changement pour les cours en soirée le lundi à 19h30 et le jeudi à 18h30.

Cédant à la pression des habitués, Isabelle a repris les cours de step dans une formule adaptée de 19h à 20h30 le mercredi soir. Enfin dernier cours pour adultes : afin de satisfaire ceux et celles qui souhaitent un rythme moins soutenu avec des plages de stretching et d'étirements plus importantes, Artémis propose un cours de gym douce le mardi de 17h30 à 18h30.



Gym douce, tonique ou step... tout se passe en musique et dans la bonne humeur, avec chaque semaine, le plaisir de découvrir les rythmes, les enchaînements et les chorégraphies chaque fois renouvelés par Isabelle.



## SOLEIL... ET PÉTANQUE

Jeudi 6 septembre au Clos de la pétanque, quarante personnes ont participé à la journée pétanque des retraités RPF - TPE.

Journée baignée de soleil, sous lequel 13 équipes se sont affrontées dans une bonne ambiance avec de belles parties au score serré. Les vainqueurs sont Chantal et Marceau.



Le sport creuse... Alors c'est autour de la table pour déguster les différentes quiches, pizzas, salades et desserts préparés par les dames que s'est clôturée la journée.

Le Rendez-vous est pris pour l'année prochaine !"

**Nouveau**

**ZUMBA**  
FITNESS

**JEUDI**

**18h30 / 19h30 19H45 / 20H45**  
Salle des Fêtes 1 Av des Îles  
Saint Maurice de Beynost  
Début le 3 Octobre 1 cours d'essai  
Tarif : Adhésion Artémis 20€  
Cotisation Zumba 100€/ an

## BIBLIOTHÈQUE

1<sup>er</sup> rendez vous du Vendredi Réinstallée à Artémis, la bibliothèque a repris ses rendez-vous du vendredi matin dans un espace lumineux et aéré entièrement consacré à la petite enfance. À la chasse au trésor dans les nouveaux bacs à albums vert pomme, assis en rond autour du kamiskibaï, lecture collective ou individualisée, les propositions sont nombreuses et adaptées. En voisins les enfants de la crèche halte garderie ont été les premiers visiteurs avec Nathalie la spécialiste du livre et de la petite enfance relais du Bébébus de Graines de Lecteurs. Habituees des lieux les nounous étaient nombreuses pour le temps contes et animations pour un dépaysement en Afrique avec Bakumba fils de roi. En octobre les classes de petits/ tout-petits reprennent les animations initiées l'année scolaire précédente.



### CALENDRIER DU TWIRLING BÂTON

Après une trêve bien méritée, Bernard Lapierre et son équipe vous souhaitent à tous une superbe saison 2013-2014 associative et sportive.

#### Nous vous rappelons les horaires et lieux d'entraînements :

**Lundi** : de 17H à 18H30 pour les compétitions (poussine, benjamine, minime) → au Gymnase de Beynost.

**Mercredi** : de 16H30 à 18H30 pour les loisirs (toutes catégories) → à la salle des fêtes de St Maurice de Beynost.

**Jeudi** : de 20H à 22H pour les compétitions (junior, sénior) → à la salle des fêtes de St Maurice de Beynost.

**Vendredi** : de 17H à 18H30 pour les compétitions (poussines, benjamine, minime) → au Gymnase de Beynost

Les cours sont animés par nos deux coachs Lydie Ponton et Sharon Poyol. N'hésitez pas à venir découvrir cette discipline : elles seront là pour vous accueillir.

Il est important de rappeler que nos deux coachs interviennent bénévolement en plus de leur travail ou de leurs études. Afin de compléter la progression de nos athlètes dans cette discipline, le club est à la recherche d'une ou d'un bénévole supplémentaire qui pourrait prendre en charge la partie physique de l'entraînement (assouplissement, réveil musculaire...). Si la vie associative et sportive vous intéresse vous pouvez joindre Jael Pourchaire au 06-70-14-18-80.



Sharon Lydie

#### Nos manifestations pour la saison :

Décembre 2013 : vente de tickets tombola pour gagner la « Dinde de Noël »

Février 2014 : début des compétitions

Mars 2014 : repas et soirée dansante à thème

Mai : vente du muguet et concours de pétanque (si le temps nous le permet)

Juin : Gala de fin d'année

### LE CLUB AMITIÉ LOISIRS FAIT SA RENTRÉE

Le mardi 20 Août prenait fin la trêve estivale, bien que quelques joueurs assidus de cartes aient animé les lieux tout au long de l'été, la rentrée officielle s'effectuait ce mardi. Quelques membres se retrouvaient pour les animations, le goûter et la chorale, beaucoup étant encore absents.

Le mardi 10 Septembre avait lieu la session de remise à niveau avec la Prévention Routière et la Police Municipale. Après une partie théorique le matin et un repas pris ensemble, douze personnes mettaient leur pratique du volant à la critique positive des moniteurs afin de recevoir les conseils nécessaires pour leur sécurité.

Le samedi 14 Septembre, comme chaque année, un stand au Forum des Associations nous permettait de présenter nos nombreuses activités, au travers de photos datant de quelques années, certains pouvaient retrouver des visages connus aujourd'hui disparus.

#### Dans les prochaines semaines:

Le samedi 5 Octobre, un vide greniers au profit du club est organisé 7 rue des Ecoles. Il n'est pas prévu d'exposants extérieurs, un seul stand, celui du Club. C'est avec plaisir que de 10 heures à 17 heures nous accueillerons les chineurs à la recherche du petit trésor introuvable.

Le lundi 21 Octobre, aura lieu la prochaine randonnée. Des précisions sur la distance et la destination seront communiquées par mail et affichage au club.

Le vendredi 25 Octobre, concours de belote coincée à la salle des fêtes. Nous attendons les beloteurs à 13 heures 30 pour un début à 14 heures. Inscription 16 euros la doublette, toutes les doublettes sont primées.



Toutes les semaines, le club propose jeux de société, belote coincée, scrabble, tarot, atelier manuel, chorale.

### VIVE LE SELF



La restauration scolaire a été repensée pour la rentrée à la Sathonette. Lumineux, moderne, fonctionnel, le self souffrait pourtant d'une ambiance bruyante et d'un manque certain d'espace. Jusqu'alors les enfants suivaient un parcours précis : ils devaient choisir dès le début une entrée et un dessert, puis en bout de la ligne Patricia servait le plat chaud. Les 160 à 180 enfants étaient répartis en deux services.

Désormais la démarche est différente puisque l'accès au repas est en flux continu autour d'une quarantaine de places assises. La mobilité en particulier pour les CP est facilitée par l'espace entre les tables, chacun peut manger à son rythme et se regrouper entre copains et copines. Surtout les enfants gèrent eux-mêmes à la fin du repas le tri des déchets.

L'objectif pédagogique est de responsabiliser les enfants : apprendre à mettre sur son plateau ce que l'on mange, pas plus pas moins.

L'ambiance est apaisée, même s'il s'agit d'une période d'adaptation, les animateurs du temps méridien trouvent un rôle de conseil,

d'accompagnement pour lequel ils ont été formés.

Les CM peuvent manger plus vite pour aller faire des activités tandis que les CP prennent leur temps.

Du côté des enfants les sourires sont de rigueur : Thibaud « je peux prendre un fromage et un fruit » Chloé « on peut



tourner autour de la banque entrée et dessert avant de choisir » Tom « On voit ce qu'on jette ». Maëva et Ghada ont choisi le thon en entrée et le fromage aux noix mais ont été moins convaincues par la ratatouille et surtout les quenelles « on a goûté, précisent les deux copines, mais on en avait pris qu'une petite portion et il en reste un peu pour la poubelle » !

Pendant le temps méridien, les ateliers réaliseront les affiches pour ponctuer de touches créatives les parcours dans le restaurant du lavage des mains au tri des déchets.

### SUITE DU COMPTE-RENDU DU CONSEIL

Le conseil municipal, à l'unanimité, accepte la vente du terrain (parcelles AH 178p et AH 289p) d'une surface globale de 7 937 m<sup>2</sup> à la CCMP pour la somme de un euro et mandate monsieur le Maire pour signer tous les documents et actes nécessaires à la réalisation de cet échange de terrain.

#### Finances

##### • Attribution du marché de l'extension du Centre Socio Culturel ARTEMIS

L'extension du Centre Social et Culturel ARTEMIS a été prévu au budget 2013 et un marché à procédure adaptée a été envoyé à la publication le 11 juillet 2013. La date de remise des offres était fixée au 5 août 2013 à 12h00.

La Commission MAPA a successivement ouvert puis pris connaissance de l'analyse des offres le 5 août 2013 à 14h00 et le 2 septembre 2013 à 14h00. La Commission MAPA a déclaré les lots 2, 3 et 4 infructueux.

Le conseil municipal, à la majorité (16 voix pour et 1 abstention), et suivant l'avis de la Commission MAPA décide de retenir les entreprises ci dessous et de déclarer les lots 2, 3 et 4 infructueux :

- Lot 1 : entreprise PARUTTO SAS pour un montant de 108 836 € TTC

- Lot 5 : entreprise MEUNIER SAS pour un montant de 41 860 € TTC

- Lot 6 : entreprise TREBELEC pour un montant de 40 460,08 € TTC

- Lot 7 : entreprise ALCARAZ pour un montant de 3 744, 09 € TTC et 6 274,22 € TTC pour l'option climatisation de l'atelier  
Aussi, le conseil municipal, à la majorité (16 voix pour et 1 abstention), autorise monsieur le Maire à signer le marché d'extension avec les entreprises retenues. (Voir ci-dessus).

##### • Décision modificative du budget principal n°3

Certains crédits inscrits au Budget Primitif 2013 devaient faire l'objet de réajustements. Il s'agit des dépenses relatives au coût des travaux pour ARTEMIS conformément au marché attribué précédemment, au portage des repas au CCAS, ce qui justifie une subvention supplémentaire, et au contrôle d'accès internet pour l'école. 16 voix pour et 1 abstention

### UNE 3<sup>ème</sup> ÉDITION DU FORUM DES MAURICIENS RÉUSSIE

Les Mauriciennes et Mauriciens se sont retrouvés nombreux pour la 3<sup>ème</sup> édition du Forum, samedi 14 septembre au parc de la Sathonette. Diversité, complémentarité, dynamisme, esprit de fête, joie de se retrouver : un beau mélange pour une rencontre réussie avec le monde associatif, les services municipaux et communautaires, les partenaires institutionnels.

Visiteurs et participants ont pu se rencontrer sur les nombreux stands d'informations des activités et services proposés sur le territoire. Des démonstrations sportives, théâtrales et musicales sur le podium ont également rythmé cette matinée intégrée dans le programme des journées européennes du patrimoine.

Le Forum des Mauriciens est désormais bien inscrit dans le calendrier et le paysage de la commune, avec sa promesse chaque année d'offrir un moment de convivialité pour marquer la nouvelle rentrée.

Nous vous souhaitons à tous une belle saison de projets et d'activités !



### CONFÉRENCE

Rendez-vous le mardi 12 novembre 2013 à 20h à la salle des fêtes de Saint-Maurice-de-Beynost pour une conférence ouverte à tous animée par France Adot 01 :  
« Avant la greffe...le DON ».

### LES VACANCES DE TOUSSAINT SE PRÉPARENT



La rentrée à peine commencée et déjà le retour des vacances ! Un programme riche d'activités et de surprises attend vos enfants durant les vacances de la Toussaint.

**Du 21 au 25 octobre** les enfants baigneront dans un univers orange et noir, celui d'Halloween.

**Du 28 au 31 octobre** les enfants découvriront « un monde de magie »

L'accueil de loisirs de la Sathonette sera fermé le 1<sup>er</sup> novembre.

Nous vous attendons dès maintenant, en Mairie, pour les inscriptions : les lundis de 14h à 17h et les jeudis de 14h à 18h45.

Ne tardez pas trop, les places sont limitées...

Pour plus de renseignements, vous pouvez contacter le Service TMP-ALSH :

Benoit BRODIEZ, 04 78 55 14 08  
tmp-als@st-maurice-de-beynost.fr



### PRÉVENTION ROUTIÈRE : UNE FORMATION APPRÉCIÉE

Dans le cadre du Plan Départemental d'Actions de Sécurité Routière (PDASR), la commune de Saint-Maurice-de-Beynost, en lien avec la Prévention Routière et le club local Amitié loisirs, a mis à nouveau en place une action destinée aux seniors. Celle-ci a été animée par les auto-écoles :

- RAMBERTOISE et sa monitrice Djamilia KELLAL
- SAINT JACQUES HAUTEVILLE et son moniteur Saad DELLI
- AUTO ECOLE FRANCINE et sa monitrice Francine CONDAMIN

Ces trois moniteurs sont formés en tant que délégués Prévention Routière dans le département de l'Ain.

Sous l'impulsion de Madame GREAU, présidente du club amitié loisirs, 12 stagiaires se sont donnés rendez-vous dans la salle du conseil municipal de la mairie pour suivre sur toute la journée une formation théorique et pratique sur la conduite automobile.



Cette formation s'est articulée sur 4 thèmes :

- Tests de conduite ;
- Analyse du comportement au volant ;
- Remise à niveau du Code de la Route ;
- Information sur les faiblesses de conduite liées à l'âge.

Cette journée a été appréciée des stagiaires, ils ont pu s'auto évaluer sur leur conduite, se remettre à niveau du Code de la Route et surtout échanger librement avec les formateurs sur toutes les difficultés rencontrées de nos jours sur la route. »



### INTER VTT 2013

Dimanche 20 octobre, à partir de 7h15 -  
Grand Parc Miribel Jonage

Les inscriptions sont ouvertes !

La 22<sup>ème</sup> édition de l'Inter VTT aura lieu le dimanche 20 octobre 2013 au cœur des 2200 ha du Grand Parc Miribel Jonage.

Organisées par le Grand Parc et les villes de Décines, Jonage, Meyzieu, Vaulx-en-Velin et Villeurbanne, les courses et randonnées proposées devraient rassembler plus de 2000 VTTistes à la recherche de sensations fortes ou désirent simplement (re)découvrir le site de manière ludique en famille.

### Les courses et la randonnée

Cet événement sportif de l'Est lyonnais constitue aujourd'hui l'une des premières manifestations cyclistes régionales.

Une journée conviviale et sportive attend les participants de l'Inter VTT. Différentes formules sont proposées : des courses chronométrées pour les compétiteurs de tous niveaux (adultes et enfants dès 8 ans), ou bien une randonnée non chronométrée accessible à tous, pour les adeptes de la découverte en pleine nature à allure libre. Les parcours sillonnent le Grand Parc, au bord de l'eau, en plaine ou forêt, pour allier sport et nature.

### Nouveautés

Un livret-jeu de questions en lien avec les secteurs traversés sera remis aux participants de la randonnée. Les familles, ou groupes d'amis venus faire la randonnée, devront répondre aux questions posées. Les bonnes réponses leurs seront données à leur arrivée, avec quelques surprises...

**Le challenge Fontanil : Jogg'ïles**, une course à pied d'allure libre qui aura lieu le dimanche 17 novembre 2013 sur le Grand Parc Miribel Jonage, s'associe cette année à l'Inter VTT, pour un « Challenge Fontanil ». Les personnes inscrites à l'Inter VTT 2013 auront droit à 3€ de réduction sur leur inscription à Jogg'ïles. Cadeaux sur tirage au sort et coupes remises aux 3 premiers du challenge.

### Animations



Animations sur les ravitaillements de Jonage et de la plage du Fontanil. Village d'animations sur le site arrivée/départ : démonstrations de VTT, ostéopathes pour soigner les douleurs des cyclistes, nettoyages

écologiques des vélos, du maquillage pour les enfants, un photographe pour repartir avec une photo souvenir... et d'autres surprises à découvrir !

### Renseignements / Inscriptions

En ligne sur le site Internet de l'Inter VTT :  
www.intervtt.fr



À l'école maternelle on sait travailler de façon ludique !!